

Coopération Décentralisée en Eau et Assainissement Hérault – Vallée de l'Arghen, Maroc

RAPPORT SEMESTRIEL

Juin 2016



1	RESUME DU SEMESTRE	5
2	contexte.....	6
2.1	Contexte national.....	6
2.2	Contexte local.....	7
2.2.1	Localisation et situation des communes bénéficiaires.....	7
2.2.2	Contexte naturel.....	8
2.2.3	La gestion de l'eau.....	9
2.3	Rappel du cadre du projet	10
3	Descriptif des activitES Réalisées pendant le semestre.....	11
3.1	Réseaux d'eau et assainissement	11
3.2	Volet éducatif et formations	14
4	Situation de chaque projet spécifique a fin mai 2016	19
4.1	Sivom de la Palus- Arazane (projet de Ben Ali).....	19
4.2	Marsillargues - Imi N'TayArt.....	19
	projet d'imoumarim.....	19
	projet d'daouLimit.....	19
4.3	Montaud - Adar (projet Tamjaoute)	20
4.4	Ganges - Toughmart (projet Tidriouine).....	20
4.5	Marseillan - Nihit (projet Ighir Nouamane).....	20
5	Programmation du Deuxieme semestre 2016	21

Table des sigles

ABH	Agence de Bassin Hydraulique
ABHSMD	Agence de Bassin Hydraulique Souss Massa et Drâa
ADA	Agence pour le Développement Agricole
AEP	Adduction d'Eau Potable
AERMC	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
AFD	Agence Française de Développement
ANDZOA	Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier
APD	Avant Projet Détaillé
APS	Avant Projet Sommaire
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CCAG	Cahier des Clauses Administratives Générales
CCTG	Cahier des Clauses Techniques Générales
CD 34	Conseil Départemental de l'Hérault
CPS	Cahier des Prescriptions Spécifiques
CSEC	Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
DCL	Direction des Collectivités Locales
DBO₅	Demande Biologique en Oxygène
DCO	Demande en Carbone Organique
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales
DPA	Direction Provinciale de l'Agriculture
DPET	Direction Provinciale de l'Équipement et du Transport
ENGREF	École Nationale du Génie Rural des Eaux et Forêts
FEC	Fonds d'Équipement Communal
FPR	Filtre Planté de Roseaux
FSD	Fonds Social de Développement
GIZ	<i>Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit</i> , Coopération technique allemande
HCP	Haut Commissariat au Plan, organisme marocain officiel de la statistique
HMT	Hauteur Manométrique Totale
INDH	Initiative Nationale pour le Développement Humain
KFW	Banque de développement de la République Fédérale d'Allemagne
MAEDI	Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International
MEMEE	Ministère de l'Énergie, des Mines de l'Eau et de l'Environnement
NOTRe	Loi portant la Nouvelle Organisation Territoriale de la République
ONEE	Office National de l'Électricité et de l'Eau potable
ONEP	Office National de l'Eau Potable
ORMVA	Office Régional de Mise en Valeur Agricole

PAD	Programme d'Accompagnement du processus de Décentralisation
PAGER	Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales
PDAIRE	Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau
PDC	Plan de Développement Communal
PEHD	Polyéthylène Haute Densité
PNA	Programme National d'Assainissement
PNAR	Programme National d'Assainissement Rural
SAGIE	Schéma d'Aménagement et de Gestion Intégré des Eaux
SCAC	Service de Coopération et d'Action Culturelle
SEDIF	Syndicat des Eaux d'Île de France
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne
SIG	Système d'Information géographique
STEU	Station de Traitement des Eaux Usées
UV	Ultra-Violet

GLOSSAIRE

Cercle	Division administrative du territoire marocain, située entre la Province et la Commune
Châaba	Petit cours d'eau temporaire
Dahir	Décret
Douar	Division territoriale de la Commune, Village
Metfia	Citerne de stockage de l'eau traditionnelle
Oued	Cours d'eau principal
Séguia	Canal d'irrigation ou de dérivation des crues
Wali	Préfet de Région

Liste des tableaux

1 RESUME DU SEMESTRE

Rappel des coopérations décentralisées

- Sivom de la Palus-Commune d'Arazane pour le village de Ben Ali
- Commune de Marsillargues et Imi N'Tayert pour le village d'Idaou Limit
- Syndicat Garrigues Campagnes et Imi N'Tayert pour le village d'Imounarim
- Commune de Montaud et Adar pour le village de Tamjaoute
- SIEA de Ganges et Toughmart pour le village de Tidriouine
- Commune de Marseillan et commune de Nihit pour le village d'Ighir Nouamane

Situation et avancement général, cela avance doucement

Le projet avance doucement, avec de nombreuses formalités administratives en cours, et des modalités de financement par encore terminées du côté marocain. Ainsi, si les communes de Toughmart et Adar ont terminé la mobilisation de leurs fonds, celle d'Imi N'Tayert et d'Arazane n'ont pas levé tous leurs fonds. Nihit qui a pris le train du programme en marche est en bonne voie.

Du côté français tous les financements sont mobilisés et les décaissements vont être faits vers les communes marocaines (première tranche de 30%)

Projets eau et assainissement, études terminées et DAO prêts

Pendant ces 6 derniers mois, toutes les études ont été terminées, à l'exception d'Ighir Nouamane, dont l'APD est presque terminée. Les dossiers d'appels d'offres sont clos et pourront être lancés un fois la mobilisation des fonds.

Les travaux ont été lancés dans le premier village, Tidriouine, avec l'alésage du forage. Les chantiers qui devraient suivre sont ceux de Tamjaoute et Imounarim.

Partenariat éducatif : en cours de formalisation

Au Maroc, le partenariat éducatif est bien lancé avec la formation de plus de 30 enseignants et le début des échanges dans 5 écoles. Les enseignants de toute la vallée, ainsi que les parents d'élèves ont été formés à l'eau et à l'environnement.

En France, des cours sur l'eau, l'environnement et la solidarité internationale ont eu lieu dans les écoles communales. Les écoles françaises et marocaines ont commencé à faire des échanges par courrier

Lors de la venue des enseignants en France en début Avril, les premières bases d'un partenariat impliquant le rectorat de Montpellier et la délégation de l'éducation de Taroudannt ont été pris.

Formation GIRE et formation des associations : premiers pas

Une première mission a été faite en Avril avec un formateur GIRE. Des orientations ont été prises pour la formation des associations de villages.

2 CONTEXTE

2.1 CONTEXTE NATIONAL

Gestion et politique de l'eau

La politique de l'eau au Maroc est basée sur la Loi 10-95. De façon similaire à la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques française (LEMA), elle a instauré le principe de la gestion de la ressource en eau par grand bassin hydrographique, et la création d'entités devant assurer cette gestion: les Agences de Bassin Hydraulique (ABH). Ces organismes publics sont en charge de l'application des Plans Directeurs d'Aménagement Intégré de la Ressource en Eau (PDAIRE) pour chaque grand bassin, qui sont l'équivalent des SDAGE en France.

Les services déconcentrés du royaume ont aussi la charge de mener une politique de planification de gestion de la ressource, à travers les structures que sont les conseils régionaux et provinciaux de l'eau. Ils suivent pour cela les orientations du Conseil Supérieur de l'Eau et du Climat (CSEC), du Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (MEMEE), et de la Stratégie Nationale de l'Eau, qui est le document de référence en matière de planification à l'échelle du pays.

Par ailleurs les Offices Régionaux de Mise en Valeur Agricole (ORMVA) ont un rôle très important quant aux décisions liées aux ressources hydriques. En effet l'agriculture tient une place primordiale au Maroc, puisqu'elle constitue le revenu principal de 80% des populations rurales, et compte pour 19% du PIB du pays (Agence de Développement Agricole, 2015), qui veut continuer à faire de ce secteur d'activités un des piliers de son économie. La mobilisation de la ressource en eau pour l'irrigation est ainsi une des priorités de l'État, et les ORMVA sont les garants de cette stratégie.

Enfin la gestion des services de distribution d'eau potable et de collecte des eaux usées est menée de plusieurs façons. Pour les centres urbains, elle est parfois tenue en régie directe, ou déléguée à des opérateurs privés. Mais elle est majoritairement assurée depuis de nombreuses années par un organisme public: l'Office National de l'Eau Potable (ONEP), qui a fusionné en 2005 avec son homologue en charge de l'électricité pour former l'Office National de l'Électricité et de l'Eau potable (ONEE). En ce qui concerne le milieu rural, la gestion de l'eau est assurée à l'échelle du douar (village) par les associations villageoises, qui se voient attribuer le statut d'Association des Usagers de l'Eau (AUE).

Les programmes d'action et les orientations principales

Afin de renforcer la gestion de l'eau et améliorer les conditions de vie de ses habitants, le Maroc a mis en place plusieurs programmes importants.

Pour remédier au manque important d'infrastructures d'eau potable dans les campagnes, le royaume a lancé en 1995 le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau potable des populations Rurales (PAGER). Ce programme financé à 80% par l'État a permis d'améliorer le taux de desserte de 40% à plus de 90 % depuis sa création (pS-Eau, 2015), mais de nombreuses régions isolées n'ont en pas encore bénéficié.

Plus récemment, le Plan National d'Assainissement Liquide et d'Épuration des Eaux Usées (PNA) a permis de renforcer les systèmes de collecte et de traitement des eaux usées dans de nombreux centres urbains du pays. Mais les campagnes étant très en retard sur ce volet, l'élaboration d'un Plan National pour l'Assainissement Rural (PNAR) a débuté en 2013, qui devrait prochainement être mis en place.

Le Plan Maroc Vert est sinon un des programmes les plus importants du pays. Il vise au développement de l'agriculture à travers le financement de nombreux projets. Ses principales orientations sont l'amélioration de la production et des pratiques en lien direct avec la ressource en eau, la cohésion entre les agriculteurs et les acteurs économiques du secteur, mais aussi la lutte contre la pauvreté des populations rurales.

La réutilisation des eaux usées est enfin une des orientations privilégiée par le Maroc, compte tenu de la raréfaction de la ressource et des forts besoins liés à l'agriculture. C'est pourquoi cette technique est de plus en plus préconisée dans les divers projets de l'État, et qu'elle tient une place importante dans la stratégie nationale.

L'évènement marqué de cette année est les préparatifs aux élections législatives que connaîtra le Maroc au mois d'octobre prochain.

2.2 CONTEXTE LOCAL

2.2.1 Localisation et situation des communes bénéficiaires

Les projets supervisés par Experts-Soldiaires concernent actuellement 5 communes: Adar, Arazane, Imi N Tayart, Toughmart et Nihit. Chacune de ces communes a proposé, en lien avec ses besoins, un douar et une thématique d'action, dont on trouvera la localisation et le détail ci-dessous:



Projets d'AEP :

Tidriouine (Toughmart)
Idaoulimit (Imi N Tayart)
Imounarim (Imi N Tayart)
Tamjdaout (Adar)

Projets d'assainissement:

Ben Ali (Arazane)
Ighir N Ouamane (Nihit)

Figure 1: Localisation des communes et des douars bénéficiaires, et leurs projets¹

Toutes ces communes et villages du bassin d'Arghen ont en commun un fait marquant: un très fort exode rural (seule Arazane présente une croissance démographique en hausse, mais cela est dû à la partie Nord de son territoire, attractive. Sa partie Sud correspondant au bassin d'Arghen étant en fait peu peuplée). Beaucoup d'habitants préfèrent en effet quitter le contexte difficile de la zone pour aller chercher un emploi dans les grandes villes du pays. C'est notamment le cas des hommes et jeunes hommes.

Les activités principales des habitants sont l'élevage, avec la présence de nombreux cheptels d'ovins et caprins, et la culture de l'arganier qui est emblématique de la région et lui donne d'ailleurs son nom. Les autres cultures restent rares, compte tenu du manque de ressources en eau. On compte enfin la présence d'enseignants qui assurent l'éducation des enfants dans des écoles souvent modestes.

Les douars présentent sinon un habitat principal en pisé, quelques ménages plus aisés ayant cependant fait construire des maisons en maçonnerie moderne. Enfin tous ces villages sont desservis par un réseau électrique.

2.2.2 Contexte naturel

Climat et hydrologie

Le bassin d'Arghen a un climat aride, avec des températures moyennes de 20°C, mais des valeurs extrêmes allant de 5°C à presque 50°C.

Compris dans le bassin du Souss, il englobe un réseau de cours d'eau tous temporaires, sur une superficie de 1070 km². Le contexte hydrologique est critique, puisque les précipitations annuelles moyennes n'ont globalement cessé de diminuer depuis plusieurs dizaines d'années. Pour les années récentes, elles présentent une moyenne annuelle de 250 mm et sont étalées de novembre à avril.

Les prémisses du changement climatique se sont particulièrement fait ressentir récemment, avec quatre années très sèches de 2010 à 2013. L'année 2014 a toutefois été marquée par l'occurrence de fortes précipitations très regroupées, ayant donné lieu à des crues exceptionnelles. Des discussions avec les habitants de diverses localités de la Région Souss Massa Drâa permettent de présumer d'événements centennaux voire plus.

Hydrogéologie

Les premiers reliefs de l'Anti-Atlas au niveau de l'exutoire du bassin d'Arghen sont essentiellement composés de calcaires paléozoïques. Ils alimentent la nappe du Souss, dont la piézométrie est d'environ 200 mètres. Le reste du massif consiste en une vaste couverture sédimentaire composée de calcaires et dolomies d'âge précambrien, laissant affleurer des roches volcaniques plus anciennes (andésites, rhyolithes) principalement sous la forme de boutonnières. La stratigraphie présente également de nombreuses intercalations de couches schisteuses et gréseuses profondes entre des strates calcaires. Le contexte structural est dense, avec la présence de nombreuses failles et plissements.

La ressource en eau souterraine est encore mal connue dans le bassin d'Arghen, mais les données disponibles laissent présumer de plusieurs nappes alluviales ou

perchées temporaires. Les forages existants ont par ailleurs mis en évidence la présence de nappes profondes, avec une forte variabilité spatiale de la piézométrie. Des sources permanentes laissent enfin supposer de l'existence de nappes plus superficielles permanentes.

2.2.3 La gestion de l'eau

Le bassin du Souss Massa

Au niveau du bassin Sous Massa, la problématique majeure concerne la diminution de la ressource en eau dans la plaine du Souss. Le niveau de la nappe ne cesse en effet de baisser, notamment à cause de l'irrigation très développée (la plaine du Souss est le premier producteur et exportateur de primeurs du pays), favorisant la progression du biseau salé dans les terres².

Aussi la politique régionale est aujourd'hui essentiellement focalisée sur la sécurisation de la ressource à destination des centres urbains, et sa mise à disposition de l'agriculture. Les principaux projets consistent ainsi en la multiplication de forages profonds, et en la construction d'imposantes adductions couplées à des stations de potabilisation depuis les grands barrages. La mise en place d'usines de dessalement a également débuté³. La modification des techniques d'irrigation est enfin en cours d'application.

Le bassin d'Arghen

Dans le bassin d'Arghen, la gestion de l'eau n'en est qu'à ses balbutiements, malgré la création du SAGIE.

En effet, l'état de la ressource n'est actuellement pas bien connu et très peu de moyens sont disponibles pour améliorer ce constat. Quelques stations météorologiques sur des territoires voisins permettent d'estimer les conditions climatiques, mais l'absence de réseaux de mesure (piézométrie, qualité, suivi des débits) est à déplorer. Ainsi ce volet consiste principalement en des campagnes de sondages de la part de l'ABHSM, afin de mieux comprendre le fonctionnement hydrogéologique de la zone.

La prévention des inondations a tout de même été prise en compte avec la construction de modestes ouvrages de protection. L'aménagement de quelques périmètres irrigués a également été réalisé. En revanche, l'assainissement collectif et la réutilisation des eaux usées traitées sont absents. Seules des solutions individuelles (fosses septiques et puits filtrants) existent, et semblent être la seule orientation envisagée et maîtrisée par les organismes provinciaux en charge de ce volet (ONEE, DPET).

La gestion intégrée du bassin d'Arghen est donc aujourd'hui surtout focalisée sur la mobilisation de la ressource en eau pour l'AEP, avec la continuation du PAGER, encadré par l'ONEE, jusqu'à ce que toutes les localités soient équipées d'infrastructures. Mais le contexte est difficile, car l'appui financier de l'État, n'est pas toujours au rendez-vous. Le taux de desserte était d'environ 40% en 2014 mais le suivi souffre d'un manque de coordination entre les acteurs locaux intervenant sur les différents volets de ce programme (Province, ONEE, DPET).

2.3 RAPPEL DU CADRE DU PROJET

L'objectif principal du programme est de développer la bonne gestion de l'eau dans les communes concernées par le programme

Objectifs spécifiques :

- Améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les villages
- Améliorer la connaissance sur la gestion intégrée de la ressource en eau ;
- Renforcer les liens entre les communes françaises et marocaines, notamment au niveau des enfants

Activités principales du programme :

- La réalisation de réseaux d'eau potable et assainissement;
- La formation d'acteurs locaux en Gestion Intégrée de la Ressource en Eau ;
- La mise en place d'un partenariat éducatif entre des élèves des deux régions

Résultats attendus :

Concernant le volet Eau Potable et Assainissement

- Un réseau d'eau ou d'assainissement est installé dans chaque village
- Tous les habitants ont accès à l'eau potable et à l'assainissement à travers la mise en place d'un réseau
- Les habitants sont formés à la gestion du système ;
- Les femmes du village sont impliquées dans la gestion du réseau ;
- La commune est formée aux techniques de passation de marchés et de suivi des chantiers.

Concernant le volet Formation

- Une convention de bassin est rédigée entre les acteurs du Comité Local de l'eau
- Les habitants des villages comprennent mieux les enjeux liés à l'assainissement
- Les personnes clés des communes sont mieux informées sur la gestion intégrée de la ressource en eau
- Les agriculteurs du village (et des villages avoisinants peuvent mettre des techniques de retenue d'eau et de lutte contre l'érosion)
- Les associations de villages sont formées sur la gestion technique et financière du réseau d'eau potable

Concernant le volet Partenariat Educatif

- Les élèves des communes françaises et marocaines ont des échanges réguliers sur le domaine de l'eau et assainissement
- Les élèves français apprennent à mieux maîtriser les questions d'économie d'eau
- Les élèves marocains comprennent mieux les questions de conservation de la ressource d'eau et d'assainissement

3 DESCRIPTIF DES ACTIVITES REALISEES PENDANT LE SEMESTRE

3.1 RESEAUX D'EAU ET ASSAINISSEMENT

Finalisation des études techniques (APD/CPS)

Pendant ce semestre, les études techniques des cinq projets de la première phase ont été élaborées et validées par les services techniques locaux de Taroudannt d'eau (ONEP, Service eau Taroudannt, Province de Taroudannt, Agence du Bassin Hydraulique de Souss Massa et Draa).

Les dossiers d'appels d'offres de ces projets ont été rédigés et soumissionnés à l'avis du Service de l'eau de Taroudannt.

Seul le président de la commune de Toughmert a pu lancer l'appel d'offre relatif aux travaux de transformation du sondage de reconnaissance en un forage d'exploitation.

APD d'Ighir Nouamane

Par ailleurs l'Avant-Projet détaillé du projet d'assainissement liquide de la localité d'Ighir N Ouamane a été réalisé avec la contribution du stagiaire de l'Ecole Hassania des Travaux Publics et va être soumis à la commission locale (ABH, Province, ONEP, Service eau) pour l'avis et l'examen.

Visite Asselda et analyse des filtres plantés de roseaux

Afin de permettre aux différents intervenants de découvrir la nouvelle technique d'épuration adoptée pour le projet de Ben Ali, Christian Pietri, directeur de la société Epur Nature et expert solidaire a organisé une visite (photo de droite) à la station d'épuration d'Asselda dans la province du Haouz. Cette station, basée sur un filtre planté de roseaux a été conçue par Epur Nature dans le cadre d'un projet financé par la fondation suisse Drozos.





Filtre planté de roseaux d'Asselda

Mobilisation des financements par les communes

Comme prévu dans les conventions de partenariat, les communes marocaines sont appelées d'apporter 50% des budgets des projets. Les deux communes de Toughmart et d'Adar dispose des fonds nécessaires à la réalisation de leurs projets. Les communes d'Imi N'Tayart et d'Arazane sont en train de boucler le processus de mobilisation des fonds avec l'appui du service eau, de la province de Taroudannt et de l'agence du bassin hydraulique de Souss Massa et Draa.

Identification des nouveaux sites pour la session 2

Par ailleurs, une équipe des stagiaires français (photo) de l'Ecole AgroPariTech s'est rendue à Taroudant pendant la période allant de 20 mars jusqu'au 8 avril 2016. Leur mission principale a consisté en la rédaction des fiches techniques des projets d'eau potable et d'assainissement des nouveaux sites identifiés par l'administration (Service eau) en concertation avec les communes concernées. Pour mener à bien cette mission, le travail a été scindé en deux tâches principales.



Dans un premier temps, l'équipe a visité les sites concernés dans l'objectif de faire des enquêtes socio-économiques pour collecter toutes les données nécessaires dont elle avait besoin. Ensuite, l'équipe s'est penchée sur l'exploitation de ces données et a produit un rapport d'identification présenté au service de l'eau le 2 Avril.

Analyse des problèmes rencontrés, solutions envisagées

Les conventions de partenariat des différents projets stipulent le transfert de 30% des fonds au lancement des travaux et 70% lors de l'achèvement des travaux. Or, la loi des marchés publics marocaine exige la disponibilité des 100% des fonds pour engager le marché au niveau de la perception. Pour pallier à ce problème, La province de Taroudannt fournira aux communes concernées des autorisations d'engagement pour pouvoir passer les marchés avec la contribution marocaine et 30 % de la contribution française.

Par ailleurs, la commune territoriale d'Imi N'Tayart a des difficultés pour mobiliser la totalité des fonds des deux projets (Idaoulimit et Imounarim). C'est pourquoi, Nous avons scindé la réalisation des deux projets en deux phases : dans un premier temps, on réalise le projet d'Imounarim, ensuite celui d'Idaoulimit.

Quant à la commune d'Arazane, le problème majeur était de trouver les fonds. Du coup, nous avons diversifié les voies de mobilisation. Ainsi, le service eau de Taroudant et l'ABH ont sollicité le ministère chargé de l'eau. Ce dernier a donné l'accord de principe, et l'étape suivante sera de déléguer le service eau de Taroudannt pour réaliser une partie des travaux.

Problèmes techniques

Le problème technique majeur rencontré était de convaincre l'ONEE-branche eau de quelques solutions techniques adoptées dans nos projets. En effet, la totalité des projets d'épuration des eaux usées dans le milieu rural envisage l'utilisation des fosses septiques suivies des puits perdus. Pour les persuader de l'efficacité du procédé que nous avons choisi (Filtres plantés de roseaux) une visite a été organisée à une STEP du même principe déjà réalisée dans la province du Haouz dont la conception a été faite par notre partenaire technique Syntea.

D'autre part, Cet organisme exige pour les projets d'assainissement un diamètre minimal de 200 mm. Or, les particularités du projet d'assainissement liquide de Ben ALI (faible consommation, pentes raides ...) permettent de choisir un diamètre de 160 mm.

3.2 VOLET EDUCATIF ET FORMATIONS

Pour suivre de près le programme de partenariat éducatif, le bureau d'étude Yazari chargé de ce volet a engagé 3 actions :

- Formation des enseignants
- Formation des parents d'élèves
- Suivi des écoles sur le terrain de façon à vérifier la concrétisation des concepts retenus de la formation.

Formation des enseignants au Maroc

Une formation étalée sur 3 jours a eu lieu à Taroudannt au profit d'une vingtaine des instituteurs marocains. La formation portait sur la protection de l'environnement et la gestion des ressources en eau. 30 enseignants de la vallée de l'Argheh ont ainsi été formés, et ont dispensé ces formations à leur élèves.

Après cette formation, Hassan El Kilali, le formateur a formé les parents d'élèves des écoles à l'environnement, l'usage de l'eau et l'hygiène. Hassan était accompagné d'une formatrice qui a conduit des activités et formations spécifique avec les femmes.



Ecole Al Bassatine

Cette Ecole qui a eu la distinction pavillon vert dans un concours national sur les Eco écoles a été déjà visitée par une équipe Experts solidaires le 18/3/2015 et c'est pendant la formation que le choix a été fait pour cette visite afin de rapprocher certains aspects d'organisation et de motivation des bénéficiaires. Les enseignants ont été accueillis par les responsables et les élèves de l'école Al Bassatines. Deux

formateurs se sont déplacés aux villages dans le but d'encadrer les parents des élèves et de traiter les problématiques de l'environnement et de l'hygiène.

L'école Al Basaine souhaite entrer dans un partenariat avec une école de Montpellier ou de la communauté de communes.

Ecole El Bourah

L'école El Boura (directeur Mohamed Makhchine) est située à 3 km de Taroudant, dans un gros village périphérique de 3000 habitants. L'école abrite 375 élèves, essentiellement des enfants de journaliers qui travaillent dans les fermes avoisinantes. L'école dispose de 11 enseignantes. Elle a obtenu le label international des écoles écologiques, grâce ces actions dans le domaine du recyclage, des économies d'énergie, du traitement et de la réutilisation de l'eau. Les enseignants, les parents d'élèves et les enfants sont collectivement impliqués dans cette action, sous forme de présentation, de théâtre (photo ci contre) La motivation pour un échange est grande, et ce d'autant que les enseignantes souhaiteraient donner l'occasion aux élèves d'améliorer leur français. Les contacts : Soad, om_ali@hotmail.fr (06 61 44 43 46) et Fatimzahra, gousrire.h@gmail.com (06 61 28 39 24)



Suivi du projet éducatif dans les écoles françaises

La deuxième et troisième semestre de l'année scolaire 2015-2016 a vu se concrétiser le projet de partenariat éducatif sous trois formes :

- L'envoi de courrier, de lettres, de dessin ou de colis s'est accéléré : presque tous les enseignants ont reçu un ou deux courriers de leur homologue à transmettre à leur classe.
- Suite à la convention de partenariat ayant lieu entre Experts-Solidaires et la délégation du ministère d'éducation nationale et de la formation professionnelle de Taroudant, une visite a été organisée au profit des enseignants marocains. Six enseignants marocains, un formateur et une inspectrice pédagogique sont venus en mission dans l'Hérault.



- Des activités sur la gestion et la sensibilisation aux problématiques de l'eau ont été menées dans les écoles françaises tandis des formations auprès des parents d'élèves marocains sur les problématiques liées à l'eau au sein du ménage et de la commune.

Le bilan de cette année est positif. Malgré une lenteur aux démarrages des échanges ainsi que des activités autour de l'eau, des relations ont été établis entre écoles de l'hérault et écoles de la vallée de l'Arghen et une ébauche de programme de sensibilisation à la gestion de l'eau élaborée.

Sur la correspondance, les retours des enseignants français et marocains indiquent la nécessité de mieux encadrer l'envoi des courriers mais aussi de passer à une correspondance virtuel. Ainsi, la proposition d'un créer une plateforme d'échange en ligne, tel qu'un groupe facebook, de partage a été émise.

Quant aux activités de sensibilisation à l'eau, un fil conducteur commun sous la forme d'un outils pédagogique nommé « L'eau en jeu » permettra à l'ensemble des écoles françaises d'avoir un programme commun. Des discussions avec la délégation de Taroudant ainsi que les enseignants permettront d'établir un programme d'activités commun à l'ensemble des écoles marocaines.

Formation des associations

Dans le cadre de ce programme, les villageois bénéficieront d'une formation sur la gestion et l'exploitation des infrastructures d'eau et d'assainissement qui seront mises en place. Cette formation concernera deux aspects principaux : l'aspect administratif et financier ayant pour objectif majeur l'accompagnement des villageois dans la création et la gestion des associations de l'eau, et l'aspect technique.

Suite à la mission de préparation de Mars, la proposition de formation sera articulée autour de :

- Formations autour de la gestion administrative et financière : elles correspondront à des ateliers auxquels seront invités prioritairement 2-3 membres de chaque association, lorsqu'elle existe, objets des 5 futurs projets AEP, en plus 4-5 personnes d'autres associations existantes. La présence de présidents de communes serait idéale. Mais d'une manière réaliste, les présidents sont des personnes assez occupées et qu'il faut mobiliser en avance avec une pédagogie personnalisée. Leur présence peut être préservée pour assister plutôt à des ateliers autour de la GIRE ou autour du projet dans sa globalité. Il s'agit aussi de personnes assez avisées de la gestion administrative et financière des associations.

Sur ce volet, la question de la tarification demeure une composante importante. Même s'il est de coutume dans les projets de développement que la tarification du service fasse l'objet d'étude technique et financière afin de subvenir aux frais de gestion, d'entretien et de maintenance, il va de soit que ce prix devient un prix « social », parfois « politique » car subissant des échanges avec la population locale. Techniquement le prix de l'eau dépend des charges d'exploitation (pompage, électricité, etc) et charges de personnel (emploi de gardiens ou d'agent d'exploitation) mais la population peut être sceptique car estimant ce prix élevé. D'où la place de la formation qui devient

importante. Deux scénarios sont à prévoir pour les futurs projets : 1) la formation a lieu avant l'estimation financière du pris de l'eau, l'objet de la formation deviendra de sensibilisation-vulgarisation, 2) si la formation surgit après l'estimation, l'objectif deviendra de sensibilisation-vulgarisation-négociation. Dans tous les cas, nous disposons de plusieurs scénarios de tarification au niveau du Maroc mais aussi au niveau de la région que nous pouvons discuter lors des ateliers de formations.

- ii. Formations techniques : impérativement inviter les agents de gestion (très souvent des jeunes) qui s'occupent de la gestion, l'entretien des pannes, parfois de la facturation.... Des personnes d'autres associations peuvent être invitées aussi.

Formation GIRE

La première mission de préparation a eu lieu en Mars. Une première réflexion serait de l'appeler plutôt « Accompagnement ». La GIRE est plus complexe que l'organisation d'une simple, ou de plusieurs, journées de formation. Il convient d'engager un processus d'accompagnement des acteurs sur place. Ce processus devrait être itératif conjuguant ateliers participatifs-formation-diagnostics participatifs et actions à entreprendre. La formation en elle seule ne mène nulle part au vue de l'expérience constatée dans les différents bassins versants au Maroc. Notamment parce que les agendas des acteurs, leurs prérogatives, leurs intérêts et leurs moyens ne sont pas les mêmes. Très souvent, les acteurs élus, mêmes quand ils sont sensibilisés, ne passe pas à l'action car ils attendent que les acteurs publics le fassent. La preuve est que ce processus a déjà été entamé au niveau d'Arghen, un comité présidé par le gouverneur mis en place, un SAGIE élaboré ... mais sans véritable avancée depuis 2009.

Le volet technique s'impose pour familiariser les futures gestionnaires des réseaux avec les techniques d'entretien.

Pour mieux comprendre les attentes de la population une équipe de bureau d'études qui se charge de cette formation s'est rendu aux villages au mois de mars.

Pendant cette mission, plusieurs points ont été traités. L'association de gestion de l'eau des villages était l'un de ces points. La question était de savoir si les villageois sont en mesure de s'organiser sous forme des associations pour mener à bien la gestion et l'exploitation des projets d'eau potable et d'assainissement.

Lors des rencontres organisées avec les villageois, ils ont insisté sur l'aspect technique. Ils ont proposé de former une personne sur les questions techniques. Ce besoin parait logique dans la mesure où les associations qui gèrent les projets d'eau potable (Ben Ali et Ighir Nouamane) souffrent des problèmes de réparation des fuites.

4 SITUATION DE CHAQUE PROJET SPECIFIQUE A FIN MAI 2016

Les projets sont à des degrés variables d'avancement du côté français et marocains, voici les différents aspects en question :

4.1 SIVOM DE LA PALUS- ARAZANE (PROJET DE BEN ALI)

Conception technique : l'étude technique et financière du projet de BEN ALI a été élaborée en collaboration avec le service de l'eau de Taroudannt.

Aspects administratifs :

Financements : La commune ne dispose pas encore de sa contribution dans ce projet. Le président a préparé une demande de financement qu'il va envoyer au service central de l'intérieur. Le chef de service de l'Eau de Taroudannt a également sollicité la Direction de Recherche et de Planification de l'Eau de Rabat pour financer une partie de projet. La réponse de la DRPE est favorable.

Prévisionnel de travaux : Septembre – Décembre 2016

4.2 MARSILLARGUES – IMI N'TAYART

PROJET D'IMOUNARIM

Conception technique :

A l'instar des autres projets, l'ensemble des documents techniques et financiers a été finalisé.

Aspects administratifs et financiers:

Pour faciliter la mise en œuvre des projets d'Imi N'Tayart et pour respecter les délais, une convention par projet a été élaborée. Dans un premier temps, portant sur le projet d'Imounarim est soumis à l'ensemble des signataires. Le président compte sur les fonds propres de la commune pour couvrir la somme de la contribution de sa commune.

Prévisionnel de travaux : Septembre – Décembre 2016

PROJET D'DAOULIMIT

Conception technique : l'étude technique de ce projet a été finalisée et le dossier d'appel d'offre a été élaboré.

Financements : La commune a sollicité l'ANDZOA pour le financement du projet d'eau potable d'Idaoulimit. Or la convention de financement n'a pas été signée dans les délais. Ainsi, la commune ne peut pas bénéficier de ce financement au titre de l'année 2016. Le chargé de l'INDH affirme que le projet d'AEP d'Idaoulimit seront privilégiés puisque ils s'agissent des projets de coopération décentralisée. Cependant, la date de la tenue de la réunion de la commission qui accorde le

financement de l'INDH n'est pas encore fixée. C'est pourquoi, et vu le caractère urgent des projets, une attention particulière est accordée à cet aspect.

Prévisionnel de travaux : Janvier – Mars 2017

4.3 MONTAUD – ADAR (PROJET TAMJAOUTE)

Conception technique: une réunion de validation du dossier technique du projet d'eau potable de TAMJDAOUTE s'est tenue au service eau de Taroudannt. Les documents du DAO ont été également élaborés.

Aspects administratifs: le président de la commune a déposé la convention de partenariat menée du procès-verbal et de l'attestation des fonds à la province pour l'approbation du Gouverneur. Une autorisation d'engagement sera également accordée à la commune.

Financements: la commune d'ADAR dispose du montant de sa contribution dans la réalisation du projet. Le décaissement des fonds du partenaire français est conditionné par l'approbation de la convention prévue fin de mai.

Prévisionnel de travaux: l'appel d'offre d'AEP de TAMJDAOUTE sera lancé en juin 2016 et les travaux pourront commencer en juillet de la même année. La durée prévue pour la réalisation de ces travaux est de trois mois.

4.4 GANGES – TOUGHMART (PROJET TIDRIOUINE)

Conception technique: Tous les documents techniques et ceux d'appel d'offre ont été préparés.

Aspects administratifs: Le président de la commune a déposé la convention de partenariat à la province menée de procès-verbal de conseil communal et des documents attestant la disponibilité des fonds. En attendant l'approbation de la convention, la Direction des Communes Locales prépare l'autorisation d'engagement qui permettra à la commune de lancer l'appel d'offre et faire engager le marché avec seulement les 30% de la contribution française.

Financements: la commune de Toughmert dispose des fonds pour réaliser les travaux. Et le montant de contribution française sera lancé après la contribution de convention.

Prévisionnel de travaux: les travaux du forage sont déjà lancés. L'appel d'offre du reste des travaux sera lancé juste après l'achèvement des procédures administratives. La durée de réalisation de l'ensemble des travaux estimée est de cinq mois.

4.5 MARSEILLAN – NIHIT (PROJET IGHIR NOUAMANE)

Conception technique: l'équipe locale a élaboré l'avant-projet détaillé du projet d'assainissement du village d'IGHIR NOUAMANE. Cette étude sera bientôt soumise à l'avis de la commission technique.

Aspects administratifs: la commune a déjà commencé la procédure de signature de la convention

Financements: le maire de la commune se servira de l'étude technique menée du PV de validation pour solliciter les fonds.

Prévisionnel de travaux: le calendrier prévisionnel des travaux n'est pas encore fixé.

5 PROGRAMMATION DU DEUXIEME SEMESTRE 2016

Mise à jour du calendrier

Vu les contraintes administratives et financières, le calendrier prévisionnel du dernier semestre est modifié.

Mois de Juin

- Lancement des appels d'offres de Toughmert et d'Adar. Et l'approbation des conventions des communes d'Arazane et d'Imi N'Tayart.
- Validation du dossier technique et financier du projet d'assainissement d'Ighir Nouamane.

Mois de Juillet

- Lancement des appels d'offres des projets de Ben Ali et d'Imounarim.
- Début des travaux de Tamjdaout et Tidriouine.
- Mobilisation des fonds pour le projet d'assainissement d'Ighir Nouamane

Mois d'Aout :

- Suivi des différents travaux
- Début des travaux de Ben Ali

Mois de septembre

- Suivi des différents travaux

Mois d'octobre :

- Suivi des différents travaux
- Achèvement des travaux d'AEP de Tamjdaout